

3M BELGIUM NV/SA
Hermeslaan 7
B-1831 DIEGEM
BELGIUM

=====

Fiche de Données de Sécurité

=====

No. Document 18-8534-2 Émise le : 04/08/09 No. version: 030.02
Révision de 22/08/08 Imprimé le : 04/08/09 Page 1 de 8
1 IDENTIFICATION DE LA PREPARATION ET DE L'ENTREPRISE

1.1 Identification de la préparation:
3M(TM) Scotch-Brite(TM), Products, 7447, 7447B, 7467, General Purpose Pad

1.2 Utilisation de la préparation:
Produit abrasif.

1.3 Code d'identification 3M:
FN-5100-3686-9

1.4 Identification de l'entreprise:
3M Belgium sa
Hermeslaan 7
B - 1831 Diegem
Tel: +32 (0)2 722 51 11
Fax: +32 (0)2 720 02 25
Internet: <http://www.3m.com/be>
Email: Tox.be@mmm.com

1.5 Numéro de téléphone d'appel d'urgence:
En cas d'empoisonnement ou d'une détérioration (menaçant) de l'environnement par ce produit, veuillez contacter le Service de Toxicologie et Environnement au numéro de téléphone +32 (0)2 722 52 74 ou hors les heures de bureau +32 (0)2 722 51 11.

2 IDENTIFICATION DES DANGERS

Phrases de risque:
Sans.

3 COMPOSITION ET INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom chimique	No. C.A.S.	Pourcentage
Oxyde d'aluminium Formule moléculaire: Al ₂ O ₃ Numéro EU: EINECS 215-691-6	1344-28-1	30 - 45
Calcaire Numéro EU: EINECS 215-279-6	1317-65-3	5 - 15
Dioxyde de titane Formule moléculaire: O ₂ Ti Numéro EU: EINECS 236-675-5	13463-67-7	< 1.5
Quartz (dioxyde de silice) Classification EU: EU-Vendor Classified(Xn; R:48/20) Formule moléculaire: O ₂ Si Numéro EU: EINECS 238-878-4	14808-60-7	0.1 - 0.1

Poly(hexaméthylèneadipamide), nylon 6/6	32131-17-2	20 - 30
Résine polymérisée	Mélange	20 - 35
Hookit Backing	Mélange	0 - 10

4 PREMIERS SECOURS

4.1 Contact avec les yeux:

Rincer les yeux à grande eau. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

4.2 Contact avec la peau:

Laver la peau affectée avec de l'eau et du savon. Si des symptômes se développent, consulter un spécialiste.

4.3 Inhalation:

Si les symptômes se développent, mettre la personne à l'air frais.

Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

4.4 Ingestion:

Il n'est pas nécessaire de prévoir les premiers secours.

5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction recommandés:

Produit combustible ordinaire. Utiliser des agents d'extinction de classe A (eau, mousse,...).

5.2 Moyen(s) d'extinction contre-indiqué(s):

Pas spécifié.

5.3 Dangers d'exposition spéciaux:

Non déterminé.

5.4 Produits de combustion dangereux:

Non déterminé.

5.5 Equipement protecteur pour les pompiers:

Porter des vêtements de protection intégraux et un masque avec l'appareil respiratoire autonome.

5.6 Recommandations particulières:

Non applicable.

6 MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles:

Pas de nécessité pour des mesures spéciales.

6.2 Précautions écologiques:

Pas de nécessité pour des mesures spéciales.

7 MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Manipulation:

Uniquement pour usage industriel ou professionnel.

Le produit endommagé peut se casser pendant l'utilisation et causer la blessure sérieux au visage ou aux yeux. Examinez le produit pour dommages tels que des fissures ou des entailles avant l'utilisation. Remplacez si endommagé. Portez toujours la protection d'oeil et de visage en travaillant au ponçage ou aux opérations de meulage ou lors des opérations semblables.

Les étincelles et les particules volant du produit pendant le ponçage ou le meulage peuvent causer des blessures et le feu.

7.2 Stockage:

Stocker dans un endroit frais et sec.

- Ventilation:
Eviter l'inhalation des poussières émises lors des opérations de découpe, sablage ou meulage.

8 CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Mesures techniques:

Fournir une ventilation appropriée pour maintenir la concentration en poussières en dessous des limites de concentration recommandées. Utiliser une ventilation adéquate pour garder la quantité des expositions par l'air au-dessous des Limites d'Exposition Occupationnelle et/ou pour mesurer la poussière, les vapeurs ou les particules poussières. En cas de ventilation non satisfaisante, utiliser un équipement respiratoire approprié.

8.2 Limites d'exposition:

Oxyde d'aluminium (1344-28-1)
ACGIH - TWA
10 mg/m³
MB - Valeur limite
10 mg/m³ (Al)
Calcaire (1317-65-3)
ACGIH - TWA
10 mg/m³
MB - Valeur limite
10 mg/m³
Dioxyde de titane (13463-67-7)
ACGIH - TWA
10 mg/m³
MB - Valeur limite
10 mg/m³
Quartz (dioxyde de silice) (14808-60-7)
ACGIH - TWA
(poussières respirables) 0.025 mg/m³ Respirable.
MB - Valeur limite
0.1 mg/m³ (poussières respirables)

8.3 Contrôle de l'exposition:

8.3.1 Système respiratoire:

Evitez d'inhaler la poussière causé par le ponçage, le polissage et le travail mécanique.

Évaluez les concentrations en exposition de tous les matériaux impliqués dans le procédé de travail. Considérez le matériel étant rodé en déterminant la protection respiratoire appropriée. Choisissez et employez les respirateurs appropriés pour empêcher la surexposition d'inhalation.

Prévoir une ventilation adéquate pendant les opérations de découpe, sablage ou meulage.

Sélectionner l'un des équipements respiratoires approuvés suivants, en tenant compte de la concentration des contaminants dans l'atmosphère et en conformité avec la réglementation en vigueur:

Masque ou semi-masque avec un filtre particules N95.

8.3.2 Ingestion:

Se laver les mains après manipulation et avant de manger. N'est pas une voie probable d'exposition.

8.3.3 Les mains:

Portez les gants appropriés pour réduire au minimum le risque de blessures à cause du contact avec la poussière ou de l'abrasion physique du meulage ou du ponçage.

8.3.4 Les yeux:

Eviter le contact avec les yeux.

Pour réduire au minimum le risque de blessures de face et de yeux, portez toujours la protection d'oeil et de visage en travaillant au

ponçage ou aux opérations de meulage ou lors de telles opérations.
Eviter le contact des yeux avec les poussières.
Pour éviter le contact avec les yeux, l'équipement suivant doit être porté, seul ou accompagné, suivant le cas:

Des lunettes de sécurité avec protection latérale.

8.3.5 La peau:

Eviter le contact avec la peau.

9 PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- Etat physique, couleur et odeur:	Solide pliable.
- pH:	N/A
- Point/intervalle d'ébullition:	N/A
- Point d'éclair:	N/A
- Pression de vapeur:	N/A
- Densité spécifique:	N/A
- Hydrosolubilité:	N/A
- Valeur LEL:	N/A
- Valeur UEL:	N/A
- Densité de vapeur:	N/A
- Point/intervalle de fusion:	N/A
- Auto-inflammabilité:	N/A

10 STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Stabilité et réactions dangereuses:
Stable. Pas de polymérisation dangereuse.

10.2 Conditions à éviter:
Pas spécifié.

10.3 Matières à éviter:
Non déterminé.

10.4 Produits de décomposition dangereux:
Monoxyde de carbone - pendant la combustion.
Dioxyde de carbone - pendant la combustion.
Composés d'amines.
Ammoniac
Oxydes d'azote.
Cyanure d'hydrogène.

Dans les conditions d'usage recommandées, il ne doit pas y avoir de produits de décomposition dangereux. Des produits de décomposition dangereux peuvent être libérés suite à une oxydation, un chauffage ou à une réaction avec d'autres substances .

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Effets et symptômes dûs à l'inhalation:
- La poussière formée pendant la découpe, l'abrasion, le sablage ou l'usinage, peut causer une irritation des voies respiratoires. _ Une exposition prolongée ou répétée peut causer: -
Pneumoconiose (cas général): les symptômes peuvent inclure toux persistante et insuffisance respiratoire.

11.2 Effets et symptômes dûs à l'ingestion:
- L'ingestion est vraisemblablement sans effet sur la santé.

11.3 Effets et symptômes lors du contact avec la peau:
- Irritation mécanique de la peau: les symptômes peuvent inclure démangeaisons et rougeurs.

11.4 Effets et symptômes lors du contact avec les yeux:
- Irritation oculaire d'ordre mécanique: les symptômes peuvent

inclure irritation, rougeurs, éraflure de la cornée et larmolements. - La poussière formée par la découpe, le sablage, l'abrasion, ou l'usinage peut causer une irritation des yeux.

11.5 Autres effets/informations:

Ce document réglemente seulement le produit de 3M. Pour l'évaluation complète, en déterminant le degré de risque, le matériel étant rodé doit également être considéré.

12 INFORMATIONS ECOLOGIQUES

12.1 Ecotoxicité:
Non déterminé.

12.2 Mobilité:
Non déterminé.

12.3 Persistance et dégradabilité:
Non déterminé.

12.4 Potentiel de bioaccumulation:
Non déterminé.

12.5 Effets nocifs divers:
Non déterminé.

13 CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1 Description:
Abrasif.

13.2 Méthodes de traitement de déchets:
Mise en décharge agréée des déchets de produits.
Les déchets de produit peuvent être éliminés dans une installation habilitée à recevoir les déchets chimiques.

Procédé d'élimination ou de destruction:
Non applicable.

13.3 Matériaux d'emballage:
Si vide et nettoyé, l'emballage n'est pas dangereux.

14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Veillez regarder la fin d'MSDS pour l'information de transport.

15 INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Etiquetage réglementaire:

Symboles:
Sans.

Phrases de risque:
Sans.

Conseils de prudence:
Sans.

Contient:
Pas d'ingrédients nécessaires sur l'étiquette.

Autres remarques:
Certifications d'UE:

16 AUTRES INFORMATIONS

16.1 Liste complète des phrases de risque:
Sans.

16.2 Ingrédients selon la Directive Européenne des Détergents 2004/6
Non applicable.

16.3 Limitations d'utilisation:
Uniquement pour l'usage industriel / professionnel.

16.4 Raison de réédition:
Première version: 18/09/2007.
Révision totale: 30/07/2009.

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Le seul but de cette fiche est de servir comme précaution lors de l'utilisation du produit. 3M n'est pas responsable pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage ne pas en accord avec les notices d'utilisation et les avertissements qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité.

Informations sur le transport selon paragraphe 14

Le produit n'est pas dangereux pour le transport (ADR/IMO/IATD).